

**Synthèse du diagnostic social actualisé en Sept. 2021**  
**Et évaluation de la démarche Ctg 2018-2021**  
**sur la Communauté de Communes du Bassin de Marennes**

**Fiche d'identité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes**

(créée le 1<sup>er</sup> janvier 1997)



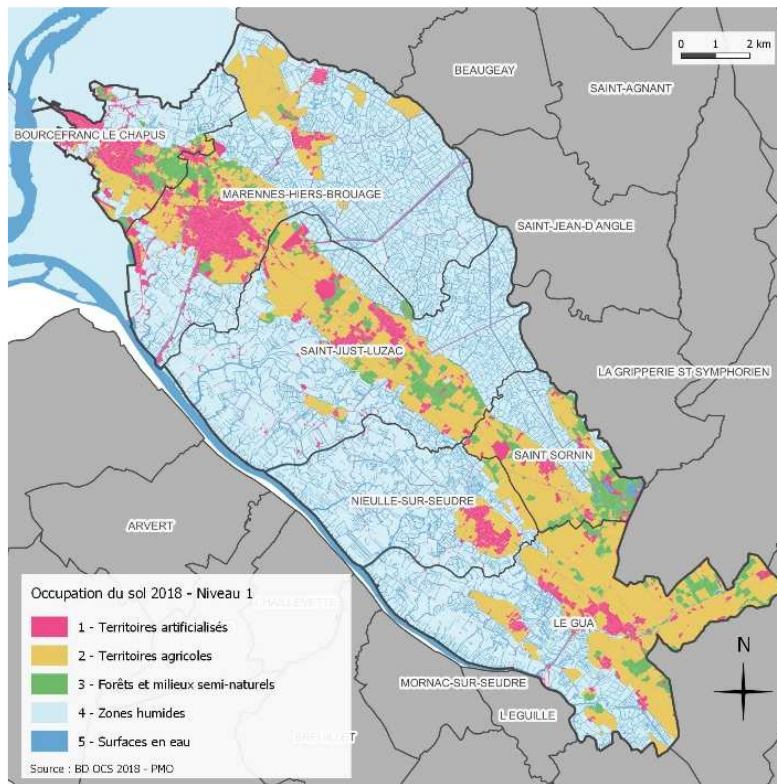
(Source : INSEE 2019)

<b>Superficie.....</b>	<b>181,9 km<sup>2</sup></b>
<b>Densité.....</b>	<b>85 hab / km<sup>2</sup></b>
<b>Densité Charente-Maritime.....</b>	<b>96,6 hab / km<sup>2</sup></b>
<b>Nombre de communes.....</b>	<b>6 communes</b>
<b>Nombre d'habitants.....</b>	<b>15 487 hab.</b>

<i>Communes</i>	<i>Population municipale (INSEE 2019)</i>
Marennes-Hiers-Brouage	6 234 hab.
Bourcefranc-le-Chapus	3 506 hab.
Saint-Just-Luzac	2026 hab.
Nieulle-sur-Seudre	1 208 hab.
Saint-Sornin	413 hab.
Le Gua	2 100 hab.

## Caractéristiques du territoire (Source : INSEE 2019)

### > Un territoire dont la surface urbanisable est limitée.



La CCBM se situe dans une zone naturelle d'interpénétration du milieu terrestre et aquatique. Les marais composent 63,6% de son territoire et limitent donc sa surface urbanisable. Le bâti représente entre 5 et 6% et ceci n'est pas sans conséquence sur l'évolution démographique de la CCBM.

### > Un territoire situé au carrefour de différents bassins de vie.

La CCBM est un territoire rural situé au carrefour des villes de Royan, Rochefort et Saintes. Elle est traversée en son centre par la Départementale 728 qui relie le continent à l'île d'Oléron et à l'est par la D733 reliant Rochefort à Royan. Il n'y a ni nationale, ni autoroute et les accès ferroviaires les plus proches se trouvent à Saujon, Saintes et Rochefort.

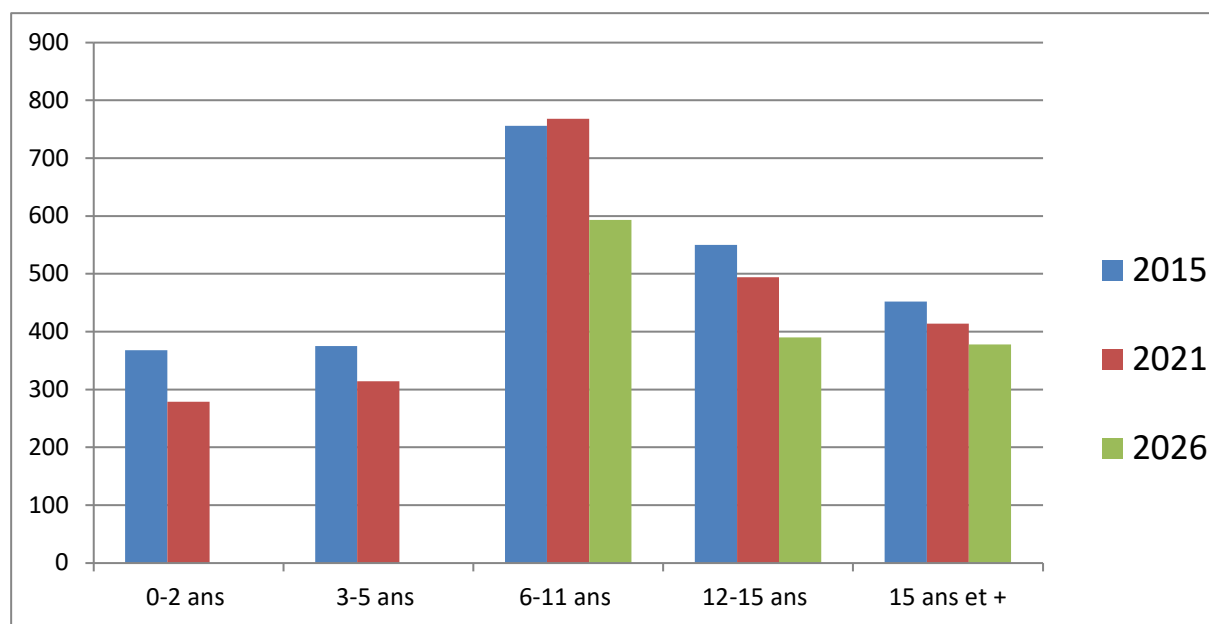
**La question de la mobilité demeure cruciale sur ce territoire où seulement 38% des actifs ayant un emploi travaillent dans leur commune de résidence.**

### > Une population globalement en hausse composée d'une part importante d'âinés.

Depuis 2013, la population de la CCBM a connu une évolution inférieure à celle de la Charente-Maritime. Ainsi, on relève toujours aujourd'hui un accroissement démographique (+0,3% par an de 2013 à 2019) lié à un solde migratoire positif (+0,9% par an) mais un solde naturel négatif (-0,6% par an).

Aussi, il est à noter une **augmentation de la part des plus de 60 ans** sur le territoire. En 2019, ils représentaient **37,1%** de la population (33,4% en 2013), contre 34,9% en Charente-Maritime (31,8% en 2013). Les plus de **75 ans** représentaient **13,5%** de la population contre 8% en 1999.

> Une population « enfants allocataires» qui diminue régulièrement. (Source : Caf17 2021)



Toutes les tranches d'âges sont concernées par une diminution de leur population à l'exception des 6-11 ans.

Les données en vert montrent les projections calculées à effectif constant, des tranches d'âges issues des données Caf 2021, hors solde migratoire. Selon ces données il y aurait une diminution des effectifs pour chacune des tranches d'âges en 2026.

Commune	2015	2021	Evolution
Marennes-Hiers-Brouage	991 enfants	847 enfants	- 15%
Le Gua	313 enfants	272 enfants	- 13%
Nieulle-sur-Seudre	295 enfants	256 enfants	- 13%
Bourcefranc-Le-Chapus	494 enfants	455 enfants	- 8%
Saint-Just-Luzac	352 enfants	341 enfants	- 3%
Saint-Sornin	56 enfants	78 enfants	+ 39%

De 2015 à 2021 le territoire du Bassin de Marennes a vu sa **population 0-17 ans diminuer de 9,3% passant de 2 501 à 2 269 enfants**. Cela est très marqué sur les communes de Marennes-Hiers-Brouage (-15%), Le Gua et Nieulle sur Seudre (-13%), au contraire de la commune de Saint-Sornin (+39%).

	0-5 ans	6.11 ans	12-17 ans
Bassin de Marennes	593	768	878
	26%	34%	40%

La population des **12-17 ans** représente la part la plus importante des enfants du territoire (**40%**) et elle le sera encore dans les prochaines années à situation constante.

### > Une diminution du nombre d'enfants qui a des conséquences sur la fermeture de classes

Depuis 2019 le territoire a connu la fermeture de quelques classes : une fermeture de classe en primaire à Hiers-Brouage, en 2019, une fermeture en primaire à Bourcefranc-le-Chapus et une fermeture en maternelle à Marennes, en 2022.

(Source : IEN 2022)

### > Une population familiale majoritairement en couple.

**La composition des ménages au sein de la CCBM** : en 2019 **34,4% de couples sont sans enfants** (35,8% en 2013), contre 31,8% dans le département (32,5% en 2013) ; **21,3% de couples avec enfants** (22,3% en 2013), contre 20,6% au niveau du département (22,2% en 2013). Ainsi les couples représentent **87,5% des familles**.

Les **familles monoparentales** représentent 7,8% des ménages contre 7,6% en 2013 (8,4% dans le département et 7,9% en 2013) et **14,9% des familles** (11,8% en 2013), contre 14% dans le département (12,8% en 2013).

Les **personnes seules** représentent **34,2% des ménages** (32,1% en 2013), contre 37,6% en Charente-Maritime, (35,2% en 2013).

### > Une activité économique en lien avec la saisonnalité.

**Un taux de chômage qui a connu une diminution sensible** depuis 2012 (**8,3%** en décembre 2021 contre 15,5%) du fait de la reprise économique depuis 2020 et les suites de la crise sanitaire, à l'image de la baisse des taux de chômage au niveau du département et de la France qui s'élevaient à 7,3%.

**Le chômage des jeunes de -26 ans est en net recul en 2021, soit -12,7%** contre -14,9% pour le département, en un an, et contre -10,3% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi du bassin de Marennes.

Une part de l'activité économique sur le territoire dépend de la saisonnalité d'activités touristiques et ostréicoles. Celle-ci génère des emplois mais est également source de précarité (typologie des contrats : **56% de CDD**).

(Source : Pôle Emploi 2021)

### > Le logement : un enjeu sur le territoire.

Les habitants de la CCBM sont **majoritairement propriétaires** de leur résidence principale : **70,1%** en 2019 (69,7% en 2013).

En 2019, les logements sont constitués à 86,8% de maisons individuelles et à 9,5% d'appartements. La majorité des résidences principales sont anciennes (construites entre 1971 et 1990 pour 24% et avant 1946 pour 24,2%) et le marché du logement locatif est tendu avec seulement 27,7% des résidences principales occupées par des locataires (*dont 3,1% en locatif social*).

(Source : INSEE 2019)

Dans ce contexte, le projet d'éco-quartier « La Marquina » comprenant des logements sociaux, est en cours de développement sur Marennes-Hiers-Brouage (construction prévue de **350 à 420 logements** à terme).

La première des trois tranches du programme comprend 69 logements dont : 49 lots destinés à la vente pour des particuliers sous forme de maisons individuelles de plain-pied ou avec un étage, et **20 logements locatifs sociaux** (4 ilots mixant maison individuelle et du petit collectif). Le programme bénéficie à des publics variés : jeunes primo-accédant, familles, familles monoparentales, personnes seules, personnes âgées.

En parallèle de ce projet communal, deux projets de lotissements privés sont en cours : le premier comprend 37 logements dont 10 sont aidés, et le second comprend 6 logements.

Sur la commune de Le Gua, un projet de ZAC est en cours et il prévoit à terme **125 logements**, dont **18 logements sociaux** sous forme de pavillons individuels. Ce projet est constitué de 3 lots, 2 sont en voie de finalisation (une soixantaine de constructions sont déjà réalisées) et le troisième devrait être réalisé à l'horizon 2026. Une majorité

de ces logements sont destinés aux primo-accédant et à terme 400 nouveaux habitants devraient y vivre, ce qui portera à 2500 la population de la commune.

A Saint-Sornin, 6 nouvelles maisons individuelles ont été construites récemment et 15 nouvelles constructions sont prévues. Les accédants sont des personnes retraitées et des jeunes ménages. La population devrait atteindre 600 habitants à terme.

### Caractéristiques du territoire

2 643 allocataires Caf, 5 904 personnes couvertes : soit 38% de la population (*Données Caf 2021*)

#### > Une majorité de familles avec enfants parmi les allocataires Caf

Sur l'ensemble des allocataires Caf, 48% (soit 1 256 familles) sont des familles avec enfants.

Parmi elles, 31% (391 familles) sont des familles monoparentales. Le nombre de familles monoparentales a augmenté de 2013 à 2021 dans la commune de **Le Gua** où elles représentent **36% des familles avec enfants**, et également dans la commune de Marennes-Hiers-Brouage où elles représentent 35% des familles avec enfants, alors qu'elles ont sensiblement diminué dans les autres communes, contre 33% des familles avec enfants dans le Département.

#### > Les minima sociaux sur le territoire

**En 2021** : 311 allocataires bénéficient du Revenu de Solidarité Active (RSA), soit 11,8% des allocataires (contre 12,9% dans le département). 362 allocataires perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), soit plus de 3 points qu'au niveau départemental (13,7% contre 10%).

Parmi les familles avec enfants, 3,4% perçoivent l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH), contre 3,8% dans le département.

(Source : CNAF 2018)

En 2019, **la moitié de la population** du territoire du Bassin de Marennes vit dans un ménage disposant de **moins de 1678 € par mois** et par unité de consommation (après transferts sociaux et impôts directs). **Ce montant est inférieur de 117 € à celui observé en Charente-Maritime (1795 €) et de 158 € à celui de la France métropolitaine (1836 €).**

**10 % de la population vivant dans l'intercommunalité ont des ressources inférieures à 1020 € par mois contre 1026 € dans le département et 1136 € en France.** Des poches de pauvreté se concentrent dans certaines parties du territoire notamment dans le Nord de Saint-Just-Luzac.

Ces écarts ne cessent de croître au fil des années entre les territoires.

**51% des ménages ne sont pas imposables.**

#### > La prime d'activité

**1035 ménages allocataires** (soit 39% des allocataires contre 36% pour le département) bénéficient de la prime d'activité, ce qui traduit une activité à temps partiel ou de petits revenus sources de précarité pour ceux qui en bénéficient.

### > Le taux de dépendance des allocataires aux prestations est élevé

Pour **14,7%** des allocataires, les prestations Caf constituent leurs seules ressources (13,9% au niveau départemental) contre 12,4% en 2017. Ce taux est particulièrement important pour la commune de Le Gua (25%).

### > Le poids économique des prestations Caf

En 2020 environ 15 millions d'euros ont été versés directement aux familles contre 16 millions en 2016.

## L'accès aux droits

### > La Maison des Initiatives et des Services (MIS) : un pôle ressource sur le territoire.

Située à Marennes-Hiers-Brouage, la MIS, labellisée France Services, est reconnue comme un véritable pôle ressource au niveau intercommunal par la diversité des services proposés.

Afin de faciliter son accessibilité, des **permanences sont assurées deux fois par mois** au sud du territoire, **dans la commune du Gua**. Cela traduit la mobilité des services et pas uniquement celle des habitants.

**Deux conseillères numériques** interviennent sur le territoire : l'une dans le cadre du CIAS, elle assure des permanences au sein des mairies du territoire, l'autre dans le cadre du Comité du Bassin d'Emploi du Bassin de Marennes, elle intervient dans le cadre des missions France Services. Elles dispensent des ateliers collectifs et effectuent des accompagnements individuels.

Un accueil Caf sur rendez-vous est assuré le jeudi matin.

### > Le développement d'une information de proximité

Des formations et des réunions d'information sont programmées régulièrement auprès des accueillants de proximité, des secrétaires de mairie et des élus du territoire, afin de les former à la thématique de l'accès aux droits et aux soins.

## L'accès aux services

### > La petite enfance :

**Petite enfance : une offre d'accueil limitée mais diversifiée** : la capacité d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans est de **63,6** contre **74,1** pour la Charente-Maritime en 2019. Si l'offre d'accueil individuel est proche de la moyenne départementale (55,3 % contre 57,4 %), **l'offre d'accueil en établissements d'accueil du jeune enfant est quant à elle largement inférieure au niveau départemental et national (7,5 % contre 14,5 % et 20,5% en France).**

#### Soit :

- un établissement d'accueil de jeunes enfants (Eaje) situé à Marennes-Hiers-Brouage de 25 places dont la gestion est assurée par une association dans le cadre d'une délégation de service public.

- un relais petite enfance (RPE, ex-RAM) itinérant intervient à l'échelle intercommunale. Il s'adresse aux familles de jeunes enfants ainsi qu'aux 51 assistants maternels en activité qui représentent 186 places d'accueil. **A noter la forte diminution du nombre d'assistants maternels sur le territoire, passant de 82 en 2015 à 52 en 2021.**

En outre, une part importante des assistants maternels en activité sont âgés de plus de 55 ans laissant présager un accroissement de la tension en termes de modes d'accueil. **Une augmentation des besoins d'accueil en horaires atypiques** est notée en lien avec le travail saisonnier localement très développé.

- 2 Maisons d'Assistants Maternels (MAM) sont présentes sur le territoire (à Marennes-Hiers-Brouage et à Bourcefranc-le-Chapus). Présence d'une association d'assistants maternels.

(Source : Caf17 2021)

### > **Enfance – Jeunesse : une adaptation croissante aux besoins des familles par un développement des accueils de loisirs et un maillage du territoire :**

**Enfance** : des accueils de loisirs 3-12 ans sont proposés dans deux communes : Marennes-Hiers-Brouage avec le « **Château des enfants** » qui a une capacité d'accueil de 100 enfants et une annexe créée à Le Gua en 2019, « **Les Petits gamins** », avec une capacité d'accueil de 60 enfants ; l'été, l'accueil est assuré au sein de l'école primaire de Nieulle-Sur-Seudre.

**Jeunesse** : le territoire est passé de 4 accueils de loisirs 11-17 ans à 1, avec la création du local jeunes de Marennes-Hiers-Brouage en 2019, qui centralise la majorité des activités du territoire. Les jeunes peuvent bénéficier de navettes pour s'y rendre. Un deuxième lieu d'accueil situé au Gua est quant à lui utilisé occasionnellement pour des activités spécifiques.

- Une ludothèque est localisée à Marennes-Hiers-Brouage.

- Une permanence Point d'Accueil Ecoute Jeunes à destination des jeunes et de leurs parents est assurée par la Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes une fois par semaine à la Maison des Initiatives et des Services (MIS).

- Le dispositif Promeneurs du net (présence éducative sur les réseaux sociaux) financé par la Caf est actuellement mis en suspens dans l'attente de l'identification d'un professionnel dédié.

#### **Parentalité :**

- Les Lieux Accueil Enfants Parents (LAEP) se sont développés sur quelques communes du territoire pour permettre une égalité de service aux habitants (présence au Gua, à Saint-Sornin, et en projet à Bourcefranc-le-Chapus).
- Dans le cadre du relais petite enfance (RPE), un temps d'accueil enfants et assistants maternels est organisé à la ludothèque de Marennes-Hiers-Brouage. L'affectation d'un local dédié au LAEP et au RPE situé à Bourcefranc-le-Chapus est actuellement à l'étude.
- Un contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) fonctionne en lien avec le collège de Marennes-Hiers-Brouage.
- Un service de médiation familiale (association Equilibre) accueille les parents via des permanences à la MIS.
- Un espace rencontre accueille les familles du bassin de Marennes à Royan (association Equilibre).
- Un réseau parentalité est en cours de développement et de structuration afin de permettre la mise en lien des structures et services qui travaillent en direction des parents et ainsi permettre de réfléchir au développement cohérent d'actions.

### **L'inclusion sociale et la dynamisation de la vie sociale**

Le territoire se caractérise par un nombre de jeunes de 15 à 24 ans, déscolarisés et non insérés (298), plus élevé qu'au niveau du département (23% contre 19%). En outre ils sont faiblement qualifiés.

Les difficultés de mobilité sur le territoire sont un frein à l'insertion professionnelle des jeunes.

Le territoire bénéficie de l'action de nombreuses associations œuvrant dans des domaines variés (sports, culture, environnement, ...) mais localisées essentiellement dans les communes du Nord de la CCBM. Une volonté politique d'accessibilité culturelle et sportive est mise en œuvre au niveau intercommunal.

### > Des acteurs qui favorisent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

- La Mission locale Rochefort-Marennes-Oléron assure une permanence à la MIS 4 jours par semaine et se déplace à Le Gua.
- L'association OCEAN, via son atelier mobilité, permet la location de scooters pour les jeunes en démarche d'insertion professionnelle.
- La création d'un réseau de professionnels en lien avec les jeunes a permis le développement d'actions et s'est traduit :
  - par la participation des CCAS à la Commission locale pour l'insertion des jeunes (CLIJ), animée par la mission locale et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) ;
  - par l'organisation de semaines thématiques sur les thèmes de l'emploi et de la formation au sein de la MIS ;
  - par le développement d'actions de coopération du service jeunesse du CIAS. Soit, premièrement, les échanges inter-municipalités avec la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans à Québec, qui a permis à une vingtaine de jeunes majeurs (étudiants ou en insertion) de découvrir le monde du travail outre-Atlantique (étés 2015 à 2019) et deuxièmement, l'organisation d'un chantier jeunesse sur l'île d'Orléans également, qui a permis à 10 jeunes (11-17 ans) de bénéficier de cet échange international, en juillet 2022.

### > Des acteurs qui contribuent à la vie sociale du territoire

- Le bassin de Marennes ne dispose ni de centre social ni d'espace de vie sociale. Cependant un certain nombre d'acteurs locaux favorisent le lien social par le biais de dynamiques participatives originales (La Bigaille, MOTV, le CCAS de Marennes-Hiers-Brouage avec ses démarches de développement social local, ses ateliers d'insertion, Lud'Oléron...).

Afin de répondre au besoin de vivre ensemble sur le territoire entre les nouveaux et les anciens habitants et afin de favoriser le lien intergénérationnel, de soutenir la parentalité, des manifestations festives et culturelles ont été mises en œuvre (« Tous dehors » avec la CCBM, l'EHPAD et le CIAS, « Tiss' ta ville » avec le tissu associatif local et l'EHPAD), en 2021 et reconduites en 2022.



## **Évaluation relative aux axes de la Ctg sur le territoire du bassin de Marennes mise en œuvre entre 2018 et 2021**

Dans le cadre de l'évaluation de la Ctg 2018-2021, cinq thématiques ont été évaluées autour de l'offre des services liée à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'accès aux démarches administratives et aux soins.

La synthèse des éléments d'évaluation ci-dessous s'appuie sur :

- la consultation des habitants, des élus et des partenaires, réalisé en mars 2022 ;
- les constats exprimés par les partenaires présents lors du premier séminaire en juin 2022 ;
- la restitution du diagnostic relatif aux services du CIAS, réalisé en octobre 2022 ;

De façon transversale, les éléments suivants se retrouvent sur les 5 thématiques évaluées :

<b>Atouts actuels du territoire</b>
- Politique sociale et familiale, jugée riche et ambitieuse, au service des habitants, mise en œuvre au quotidien par les services du CIAS
<b>Faiblesses actuelles du territoire</b>
- Manque de possibilité de transport, problème de mobilité
<b>Opportunités pour l'avenir</b>
- Nouvelles orientations et perspectives pour le CIAS suite au diagnostic structurel, fonctionnel et organisationnel des services. - Signature d'une nouvelle Ctg 2022-2025 = opportunité pour repenser les actions en faveur de la politique sociale et familiale
<b>Menaces pour l'avenir</b>
- Contexte d'inflation moins propice aux dépenses et à l'investissement - Difficultés financières des collectivités intercommunales, CCBM et CIAS

### 3.1 : Évaluation relative à la politique Petite enfance

Atouts actuels du territoire
<ul style="list-style-type: none"><li>- Présence d'une crèche multi-accueil à Marennnes-Hiers-Brouage</li><li>- Présence de 2 maisons d'Assistants Maternels (Bourcefranc-Le-Chapus et Marennnes-Hiers-Brouage)</li><li>- Compétence « Politique éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse » portée par le CIAS</li><li>- Fonctionnement d'un Relais Petite Enfance agréé, financé à hauteur de 1,5 ETP</li><li>- Retour des usagers et des élus positifs sur les structures Petite enfance en général</li><li>- Partenariat entre le Relais Petite Enfance et la ludothèque et la crèche</li></ul>
Faiblesses actuelles du territoire
<ul style="list-style-type: none"><li>- Manque de places et inégalité territoriale sur la localisation des structures d'accueil collectif</li><li>- Baisse du nombre d'assistantes maternelles en activité</li><li>- Aucun mode d'accueil pour les horaires atypiques</li><li>- Manque de logement pour l'installation de nouveaux assistants maternels</li><li>- Manque de baux disponibles pour la création de nouvelles structures type MAM</li><li>- Déficit d'information et orientation différente vers les structures Petite enfance selon le niveau d'information des mairies du territoire</li><li>- Fermeture de la crèche multi-accueil sur la période du mois d'août au regard des emplois saisonniers</li></ul>
Opportunités pour l'avenir
<ul style="list-style-type: none"><li>- Construction de nouvelles zones d'habitation sur certaines communes du bassin de Marennnes</li><li>- Implication des acteurs du RPE dans les actions partenariales et sur le développement du service PE</li><li>- Contractualisation d'une nouvelle DSP pour la gestion du multi-accueil en cours</li><li>- Actualisation du bail relatif au bâtiment de la crèche multi-accueil</li><li>- Possibilité d'un local dédié à la petite enfance à Bourcefranc-Le-Chapus, sous réserve de travaux</li><li>- Volonté d'ouverture de mode d'accueil associatif ou privé sur le territoire (micro-crèche, MAM)</li><li>- Développement national de politique publique visant le développement du jeune enfant</li></ul>
Menaces pour l'avenir
<ul style="list-style-type: none"><li>- Vieillesse des assistantes maternelles en activité (55% ont plus de 55 ans en 2022)</li><li>- Actualisation du bail relatif au bâtiment de la crèche multi-accueil</li><li>- Contractualisation d'une nouvelle DSP pour la gestion du multi-accueil en cours</li><li>- Manque de projection à long terme, pas de dépenses d'investissement depuis 5 ans</li><li>- Une baisse des actions engagées a une incidence sur les financement Caf corrélés</li></ul>

### 3.2 : Évaluation relative à la politique Enfance.

Atouts actuels du territoire
<ul style="list-style-type: none"><li>- Bonne répartition des deux structures d'accueil de loisirs sur le bassin de Marennes</li><li>- Adaptabilité des possibilités d'accueil sur la journée en lien avec les besoins des familles</li><li>- Adaptation des lieux d'accueil par tranche d'âge (mobilier, matériel, activités et encadrement)</li><li>- Mise en place d'animations passerelles entre les structures et avec le service Jeunesse</li><li>- Intervention des équipes enfance sur les temps périscolaires de 3 communes sur 6</li><li>- Communication faite autour des activités proposées</li><li>- Bonne fréquentation des structures d'accueils, jugées utiles et satisfaisantes</li><li>- Bonne communication entre les agents des structures</li><li>- Dynamique de service, projet pédagogique commun et valeurs éducatives partagées</li><li>- Compétence « Politique éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse » portée par le CIAS</li><li>- Multiplicité des partenaires et des ressources mobilisées</li></ul>
Faiblesses actuelles du territoire
<ul style="list-style-type: none"><li>- Manque d'accueil pour les horaires atypiques</li><li>- Lieux d'accueil différents, parfois éloignés pour les fratries d'âges différents</li><li>- Certains locaux mal adaptés et vieillissants</li><li>- Aucune garderie communale déclarée en Accueil Collectif de Mineurs sur le Bassin de Marennes</li></ul>
Opportunités pour l'avenir
<ul style="list-style-type: none"><li>- Implication des agents enfance dans les actions partenariales et sur le développement du service</li><li>- Actualisation des compétences du CIAS, notamment dans le cadre du champ périscolaire</li><li>- Mise en œuvre d'un PEdT concerté</li><li>- Volonté politique de stabiliser et pérenniser des postes au sein du service</li><li>- Forte fréquentation actuelle des enfants de 3 à 5 ans</li><li>- Nécessité d'adapter les projets de fonctionnement aux nouveaux besoins des familles</li></ul>
Menaces pour l'avenir
<ul style="list-style-type: none"><li>- Augmentation du coût des accueils de loisirs en 2022, mal perçue par certaines familles</li><li>- Diminution de la fréquentation des structures suite à la crise Covid</li><li>- Instabilité des équipes d'animation et difficultés de recrutement</li></ul>

### 3.3 : Évaluation relative à la politique Jeunesse

Atouts actuels du territoire
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement d'un local Jeunes, dans un nouveau bâtiment, à proximité du collège et de structures culturelles et sportives</li> <li>- Système de navettes permettant de récupérer et déposer les jeunes sur l'ensemble des communes</li> <li>- Développement de l'action Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) niveau collège</li> <li>- Mise en place d'animations passerelles avec le service Enfance</li> <li>- Image positive du local Jeunes auprès des familles</li> <li>- Partenariat avec plusieurs SESSAD du territoire</li> </ul>
Faiblesses actuelles du territoire
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de communication et de promotion du lieu et des activités proposées</li> <li>- Fermeture des anciens lieux d'accueil, regret exprimé par certaines familles, notamment à Saint-Just-Luzac</li> <li>- Faible représentation des 16-17 ans</li> </ul>
Opportunités pour l'avenir
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat possible avec les collèges de Saujon, de Pont-l'Abbé, et du Lycée de la Mer et du Littoral</li> <li>- Mise en œuvre d'un PEdT concerté intégrant le niveau collège et lycée</li> </ul>
Menaces pour l'avenir
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources humaines jugées insuffisantes</li> <li>- Isolement du service jeunesse au sein du CIAS, au détriment d'une concertation transversale</li> </ul>

### 3.4 : Évaluation relative à la politique de soutien à la parentalité

Atouts actuels du territoire
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition de Lieux d'accueils Enfants Parents (LAEP)</li> <li>- Proposition d'activités et d'action parents enfants à la médiathèque et ludothèque de MHB</li> <li>- Structuration du Réseau Parentalité porté par le CIAS</li> </ul>
Faiblesses actuelles du territoire
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'un lieu ressource identifié par les parents, quel que soit l'âge de leur enfant</li> <li>- Manque de communication et de promotion du LAEP</li> <li>- Conditions d'accueil du LAEP dégradées depuis le début de la crise sanitaire</li> <li>- Manque de communication et d'information sur les actions et les structures intervenant dans le champ du soutien à la parentalité, telles que par exemple la MDAJA, Tremplin 17 ou le CLAS.</li> </ul>
Opportunités pour l'avenir

- Soutien logistique et financier de la Caf sur les projets liés au soutien à la parentalité
- Besoin de conseils et d'échanges exprimé par les familles
- Actions envisagées et portées par les acteurs du réseau parentalité à mettre en œuvre

#### Menaces pour l'avenir

- Augmentation du nombre de familles confrontés à des difficultés éducatives sur le territoire

### 3.5 : Évaluation relative à la politique d'accès aux démarches administratives et aux soins

#### Atouts actuels du territoire

- Fonctionnement d'une Maison France Services, considérée comme réponse adaptée pour les démarches administratives.
- Ouverture d'une MSPP sur la commune du Gua en 2022
- Présence de deux conseillères numériques, dont une en itinérance

#### Faiblesses actuelles du territoire

- Problématique globale d'attractivité du territoire, notamment dans l'accès aux soins
- Démographie médicale trop faible
- Difficulté dans l'accessibilité et les horaires d'accès aux administrations
- Absence d'un Centre des Finances Publiques, suite à la fermeture de celui de MHB
- Utilisation exclusive du numérique pour certaines démarches administratives
- Manque de transports adaptés

#### Opportunités pour l'avenir

- Besoin exprimé de travailler sur la thématique de la mobilité afin de faciliter l'autonomie et l'accès aux services et aux soins

#### Menaces pour l'avenir

- Vieillesse globale de la population